

MESURES POSITIVES EN LANGUES OFFICIELLES AU SERVICE DE L'INCLUSION, DE L'ÉQUITÉ, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'ACCESSIBILITÉ (IDÉA)

QU'EST-CE QUE LE CONCEPT D'ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION (IDÉA) ?

Inclusion : Création d'un environnement et d'une culture au sein desquels chaque personne ou groupe se sent accueilli, respecté, valorisé et soutenu.

Diversité : Présence, sans s'y limiter, d'un éventail d'attributs et de qualités, y compris de différences sur le plan de la race, de la couleur, du pays d'origine, de la religion, de la langue, de l'orientation sexuelle, des capacités, de l'âge, du statut socio-économique et de l'emplacement géographique (rural ou urbain).

Équité : Élimination des obstacles et des préjugés systématiques afin de veiller à ce que tous et toutes soient traités équitablement et bénéficient de chances égales en matière d'éducation, d'emploi et d'avancement. L'équité reconnaît que certains groupes ont longtemps été désavantagés sur le plan de l'accès à l'éducation et à l'emploi et tient compte de ces différences pour assurer des processus et des résultats justes.

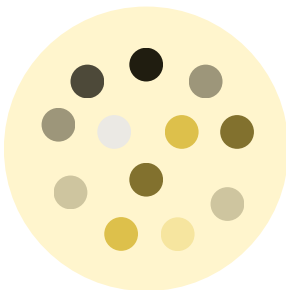
Accessibilité : L'accessibilité peut être définie comme étant un « ensemble de solutions qui permettent au plus grand nombre de personnes de participer aux activités en question de la manière la plus efficace possible ».

QU'EST-CE QUE L'INTERSECTIONNALITÉ ET QUEL EST LE LIEN ENTRE LE CONCEPT D'IDÉA ET LES LANGUES OFFICIELLES ?

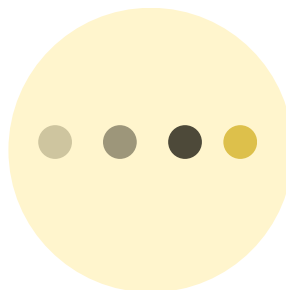
Le terme intersectionnalité est pour comprendre comment les entrecroisement (ou intersections) de différentes caractéristiques individuelles créent des expériences particulières de rapports au pouvoir, d'oppression et de privilège.

Selon cette définition, on peut affirmer que l'expérience de vivre en contexte linguistique minoritaire peut représenter une réalité individuelle portant préjudice aux individus composant ces communautés. Et, si on ajoute la dimension raciale ou de genre à l'intersection, la réalité, les besoins et les défis peuvent être d'un tout autre ordre.

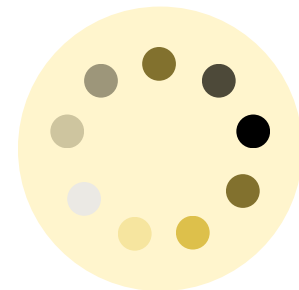
Veillez noter que les mesures positives présentées sont tirées des bilans soumis annuellement par les institutions fédérales en vertu de la Partie VII de la Loi sur les Langues officielles (LLO).



DIVERSITÉ



ÉQUITÉ



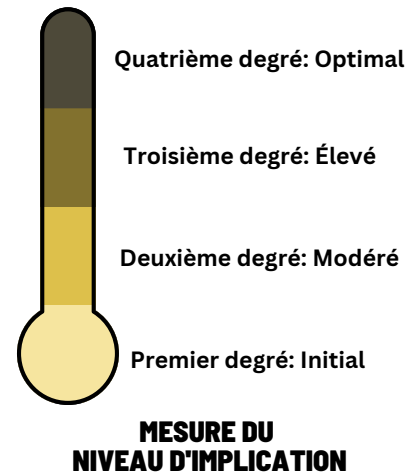
INCLUSION

CATÉGORIES/DEGRÉS D'IMPLICATION DES MESURES POSITIVES

Premier degré – Exposition/sensibilisation

Les mesures prises permettent à l'institution fédérale d'être exposée et sensibilisée aux thématiques reliées à l'IDÉA.

À l'automne 2021, des représentants de plusieurs institutions fédérales ont assisté à la réunion du Réseau des coordonnateurs de l'article 41 de la LLO, organisée par le ministère du Patrimoine canadien. Cinq présentations sur les meilleures pratiques en matière de diversité et d'inclusion, et les liens à faire avec les langues officielles ont été faites.



Deuxième degré – Consultations/partenariats

Les mesures positives sont mises en œuvre en consultant les partenaires communautaires et/ou gouvernementaux et la population canadienne.

Santé Canada :

En 2018, conformément au Plan d'action des trois organismes pour l'IDÉA, les organismes subventionnaires fédéraux – le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie CRSNG, le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) – ont mis en œuvre un questionnaire de déclaration volontaire harmonisé à l'intention des candidates et candidats et des membres des comités d'évaluation. Les données fournies permettent de surveiller le rendement de leurs programmes de financement en matière d'équité.

Infrastructure Canada :

En 2021-2022, INFC a mené une consultation publique sur les priorités de l'évaluation nationale de l'infrastructure (voir le document intitulé Bâtir le Canada que nous voulons en 2050 : Document de mobilisation sur l'évaluation nationale des infrastructures). La consultation a permis de recueillir les commentaires du public, des intervenants, des communautés et organisations autochtones, des différents paliers de gouvernements et rejoindre les groupes visés par les mesures d'équité et de diversité. Ce document de mobilisation est disponible sur leur site Web dans les deux langues officielles.

Commission du droit d'auteur du Canada :

Au cours des trois à cinq prochaines années, la Commission a des projets pour approfondir sa compréhension du marché canadien du droit d'auteur, afin de mieux se positionner pour répondre aux divers besoins et intérêts des Canadiens qui créent et utilisent du contenu protégé par le droit d'auteur. Au fur et à mesure de l'élaboration de leur stratégie de consultation, ils étudieront les moyens de rejoindre une variété de groupes visés par l'équité et la diversité, y compris les communautés de langue officielle en situation minoritaire. Des mesures de rendement seront élaborées dans le cadre de la stratégie afin de vérifier la portée et le succès de ces engagements.

Statistiques Canada :

L'agence a diffusé, le 22 septembre 2020, les premiers résultats de l'Enquête sur le corps professoral et les chercheurs du niveau postsecondaire (ECPCNP) dont les données ont été collectées d'octobre à décembre 2019. L'objectif de cette enquête était de combler les lacunes en matière de données sur l'équité, la diversité et l'inclusion (genre, statut de minorité visible, identité autochtone, incapacité auto-déclarée, orientation sexuelle, utilisation de la première langue officielle) parmi les personnes qui enseignent ou effectuent des recherches au niveau postsecondaire canadien et de fournir un aperçu des expériences de carrière et des obstacles à l'avancement professionnel. Cette enquête a examiné divers sujets dont l'équité et l'inclusion, la sécurité d'emploi, les tâches professionnelles et autres emplois, les possibilités d'apprentissage et de développement, l'accès au financement de recherche, le harcèlement et la discrimination.

Financement agricole Canada :

L'institution fédérale a fait un don de 10 000 \$ pour le Forum jeunesse pancanadien, qui mobilise plus d'une centaine de jeunes d'expression française de partout au pays afin qu'ils se penchent sur un sujet d'intérêt et qu'ils acquièrent et approfondissent des compétences en leadership pour agir en tant que citoyens responsables, informés et engagés au sein de leur collectivité. Cette année, les participants exploreront le thème de la diversité et de l'inclusion culturelles en assistant aux présentations des conférenciers et en participant aux discussions et aux diverses activités culturelles.

Troisième degré - Participation

Les mesures positives déployées permettent une plus grande implication, sous forme matérielle ou humaine, de la part des institutions fédérales qui les mettent en œuvre. Des actions concrètes en lien avec l'IDÉA sont posées.

Gendarmerie Royale Canadienne :

En 2021-2022, la GRC a contribué à reconnaître les étudiants des collèges et des universités qui ont déployé des efforts importants pour prévenir l'intimidation et le harcèlement dans leur école ou leur communauté en remettant jusqu'à cinq bourses d'études de 1 000 \$ de la Troupe 17 pour promouvoir l'inclusion, la diversité et la prévention du harcèlement. La bourse a été nommée en l'honneur de la première troupe de femmes qui ont suivi la formation à l'École de la GRC, à Regina (Saskatchewan), et ont par la suite été engagées comme membres régulières à la GRC. Les femmes de la troupe 17 ont relevé les défis qui accompagnent une carrière traditionnellement masculine et ont ouvert la voie aux nombreuses autres femmes qui ont suivi leurs traces.



Service correctionnel Canada :

- La région du Québec continue d'améliorer la visibilité des communautés de langue officielle en situation minoritaire grâce aux activités et au matériel récréatif fournis aux détenus issus de la diversité. Les bénévoles d'expression anglaise sont activement recrutés et formés dans leur langue maternelle et du matériel de loisirs en anglais est acheté pour les détenus (ex. jeux de société, livres et DVD).
- Le District Montréal métropolitain a un partenariat avec la communauté minoritaire d'expression anglaise de Kanawaki. L'objectif est d'offrir aux communautés autochtones des services culturellement adaptés. Le District Montréal métropolitain offre des services d'évaluations communautaires et un support à la surveillance des délinquants et des interventions. Un partenariat est établi avec Makivik en vue de mieux desservir les libérés Inuits d'expression anglaise. Le district compte également améliorer le partenariat avec Open Doors qui appuie la réinsertion sociale des communautés d'expression anglaise, et plus spécifiquement auprès des libérés autochtones.
- Le secteur Maisonneuve collabore présentement avec le Centre résidentiel communautaire Pavillon Emmanuel-Grégoire qui compte améliorer sa capacité à intervenir auprès des délinquants d'expression anglaise avec l'implantation prévue d'un programme spécialisé pour les Inuits.
- Dans la région des Prairies, le Comité du groupe des langues officielles, créé en 2020 à l'établissement pour femmes d'Edmonton, se réunit deux fois par an avec Centre-Nord pour discuter des priorités et des événements et projets prévus. L'établissement d'Edmonton collabore également avec Centre-Nord pour assurer la sensibilisation des communautés francophones. En octobre 2021, les deux établissements ont établi un partenariat avec l'Association canadienne-française de l'Alberta. Le District du Manitoba, de la Saskatchewan et du Nord-Ouest de l'Ontario a participé à des présentations de sensibilisation auprès d'écoles et d'universités locales. Le comité des langues officielles de l'établissement de Stony Mountain a lancé des plans préliminaires pour rejoindre trois écoles francophones de la région de Winnipeg.



Quatrième degré - Création

Les mesures positives déployées comprennent la création de programmes ou de politiques, qui sont parfois accompagnés par un appui financier, et qui visent directement le concept d'IDÉA.

Patrimoine Canadien (PCH) :

PCH a la responsabilité de mettre en œuvre des programmes qui appuient la diversité et l'inclusion au sein de la société canadienne, tel le Programme de soutien aux communautés, au multiculturalisme et à la lutte contre le racisme (SCMLCR).

Par exemple, les conseillers de programme communiquent régulièrement avec les clients et les intervenants pour mieux les soutenir et se tenir au courant des préoccupations de la communauté francophone racialisée de la région de l'Ouest, en ce qui concerne les questions de multiculturalisme et d'antiracisme. Ces intervenants comprennent l'Alliance Jeunesse-Famille de l'Alberta Society à Edmonton, le Portail de l'Immigrant Association de Calgary, l'Association Francophone de Brooks, ainsi que le African Art and Culture Community Centre of Victoria.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes :

Le Conseil a approuvé une demande de licence de Mohawk Multi Media, ce qui lui permettra de continuer à desservir les communautés d'expression anglaise et Mohawk de Kanesatake/Oka, au Québec, en tant que seule station dédiée à la communauté de Kanesatake.

Lien vers le groupe GcCollab :

Réseau national des personnes-ressources - Article 41 de la Loi sur les langues officielles - Partie VII

Courriel générique du Portail 41:

portail41-gateway41@pch.gc.ca

Femmes et égalité des genres Canada (FEGC) :

Le ministère a la responsabilité de s'assurer qu'une lentille ACS+ est appliquée dans les programmes touchant à la diversité de genre. Ainsi, dans le cadre de ses programmes de financement, FEGC interagit avec diverses communautés et intervenants, incluant les communautés de langue officielle en situation minoritaire. Le Programme de promotion de la femme, le Programme de financement de la lutte contre la violence fondée sur le sexe et le Programme de promotion de l'égalité des sexes, de l'orientation sexuelle, de l'identité et de l'expression de genre fournissent du financement sous forme de subventions et de contributions pour appuyer l'action communautaire aux niveaux local, régional et national.

Centre national des Arts (CNA):

Le Théâtre autochtone du CNA a pour but premier de faire rayonner les langues et les cultures autochtones dans le cadre de sa programmation. Pour veiller à une juste représentation de la pluralité culturelle autochtone du pays, l'équipe fait appel à un groupe-conseil réunissant un grand nombre d'artistes et de compagnies artistiques issus de divers horizons et de communautés francophones comme anglophones. Cette année, le Théâtre autochtone a notamment fait appel à l'expertise des compagnies Ondinnok, Menuentakuan, Onishka et le Théâtre Cercle Molière pour créer, produire et présenter des œuvres en français, et réaliser des adaptations en français de contenus existants. L'équipe a aussi sollicité les conseils du Théâtre anglais du CNA et de la Professional Association of Canadian Theatres, dont plusieurs membres œuvrent au sein de communautés d'expression anglaise au Québec, et a pu une fois de plus compter sur la complicité du Théâtre français du CNA, tirant parti de son vaste réseau de contacts, y compris dans la francophonie hors Québec. Le Théâtre autochtone et le Théâtre français ont aussi fait équipe dans le cadre des Zones Théâtrales.